



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
23 février 2007  
Français  
Original : arabe

**Assemblée générale**  
**Soixante et unième session**  
Point 13 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-deuxième année**

**Lettres identiques datées du 26 février 2007,  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires  
par intérim de la Mission permanente du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous fais tenir ci-joint un état récapitulatif des violations qu'Israël a commises entre le 15 et le 21 février 2007 (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, au titre du point 13 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

La Chargée d'affaires par intérim  
(Signé) Caroline **Ziadé**



**Annexe aux lettres identiques datées du 26 février 2007,  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par la Chargée d'affaires  
par intérim de la Mission permanente du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Violations, agressions et activités israéliennes  
pendant la période allant du 15 au 21 février 2007**

**Violations aériennes**

Le 19 février 2007, à 21 h 14, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien, se dirigeant vers l'est, a survolé la mer au large d'Al-Naqoura, puis a décrit des cercles au-dessus des régions du sud avant de repartir le lendemain à 0 h 12, après avoir survolé Alma ach-Chaab, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Le même jour, à 22 heures, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien, se dirigeant vers le nord, a survolé Rmaich, puis a décrit des cercles au-dessus de la région de Rayak avant de repartir le lendemain à 2 heures, après avoir survolé Rmaich, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Le 20 février 2007, entre 8 heures et 11 h 45, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a survolé Al-Naqoura, puis a décrit des cercles au-dessus des régions du sud avant de repartir après avoir survolé Al-Naqoura, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 17 h 58 et 21 heures, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a survolé Al-Naqoura, puis a décrit des cercles au-dessus des régions du sud avant de repartir après avoir survolé Al-Naqoura, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Le 21 février 2007, entre 9 h 25 et 11 h 25, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien, se dirigeant vers le nord, a survolé Al-Naqoura, puis a décrit des cercles au-dessus des régions du sud déclenchant les feux de la défense aérienne libanaise (12<sup>e</sup> brigade mécanisée) à Janata, avant de repartir après avoir survolé Al-Naqoura, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 9 h 45 et 11 h 45, quatre avions de combat de l'ennemi israélien, se dirigeant vers le nord, ont survolé Alma ach-Chaab, puis sont allés jusqu'à Rachaya avant de mettre le cap sur la mer. Ils ont ensuite décrit des cercles au-dessus des régions du sud, de la Bekaa occidentale et du Chouf à une distance de 10 miles, avant de repartir par la mer face à Al-Naqoura, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 13 h 50 et 16 h 45, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a survolé la région d'Al-Nabatiye, puis a largué des engins thermiques sur la ville d'Al-Nabatiye et la localité d'Al-Douair, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Le même jour, entre 20 h 17 et 22 h 25, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a survolé la mer au large de Bayada, puis a décrit des cercles au-dessus des régions du sud avant de repartir après avoir survolé Alma ach-Chaab, violant ainsi l'espace aérien libanais.

Le même jour, à 22 h 27, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien, se dirigeant vers le nord, a survolé Alma ach-Chaab, puis a décrit des cercles au-dessus des régions du sud avant de repartir le lendemain à 0 h 17 après avoir survolé Alma ach-Chaab, violant ainsi l'espace aérien libanais.

#### **Violations maritimes**

Néant.

#### **Agressions terrestres**

Le 15 février 2007, entre 10 h 15 et 10 h 40, un détachement de l'ennemi israélien à bord d'un véhicule Hummer et d'une Jeep, accompagnés d'une pelleteuse, a creusé une tranchée pour évacuer des eaux résiduelles de l'intérieur du territoire palestinien occupé, face à la route allant de Kafr Kala à Al-Adissa, vers le territoire libanais. Des citoyens libanais se sont alors regroupés du côté libanais et les forces de l'ennemi ont appelé en renfort deux autres véhicules de type Hummer et Jeep.

Le 21 février 2007, entre 19 h 35 et 20 h 30, les forces de l'ennemi israélien, en poste face à la localité de Yaroun, ont braqué des projecteurs dans les alentours de Yaroun et Bent Jbail.

#### **Activités israéliennes**

Le 17 février 2007, entre 13 h 45 et 14 h 25, le bruit d'engins à chenilles en mouvement a été entendu entre Samaka et Barka.

Le 18 février 2007, entre 18 h 30 et 18 h 45, les forces de l'ennemi israélien, en poste à Hanb, à l'intérieur du territoire palestinien occupé (face à Yaroun), ont tiré quatre fusées éclairantes au-dessus dudit poste.

Le même jour, entre 20 heures et 23 heures, un hélicoptère de l'ennemi israélien a survolé le territoire palestinien occupé (face à Meis al-Jabal et Maroun al-Ras).

Le 19 février 2007, à 9 h 47, l'ennemi israélien a tiré des salves d'armes légères dans le poste E442 à l'intérieur du territoire palestinien occupé (face à Markaba).

Le même jour, entre 12 heures et 12 h 30, deux hélicoptères de l'ennemi israélien ont survolé les fermes de Chebaa occupées.

Le 20 février 2007, entre 7 h 30 et 8 h 20, le bruit d'engins à chenilles en mouvement a été entendu entre les postes de l'ennemi israélien à Ramta et Fechkoul, dans le périmètre des fermes de Chebaa occupées. Un avion de combat de l'ennemi israélien a également survolé lesdites fermes.

Le même jour, à 12 heures, un engin du génie appartenant à l'ennemi israélien, accompagné d'un véhicule de type Hummer 3, a mené des travaux d'entretien de la route reliant le poste de Saleha et la caserne d'Avivim (face à Maroun al-Ras). Une pelleteuse a également procédé à des travaux de fortification à l'intérieur du poste de Saleha. Tous les véhicules ont quitté les lieux à 15 h 45 en direction de la caserne d'Avivim.

Le même jour, entre 12 h 15 et 12 h 45, les forces de l'ennemi israélien ont tiré des salves d'armes de moyen calibre dans le périmètre de leur poste à Zebdine et Al-Qarn, dans le périmètre des fermes de Chebaa occupées.

Le même jour, entre 15 h 30 et 16 h 30, le bruit d'engins à chenilles en mouvement a été entendu entre les postes de Ramta et Samaka, dans le périmètre des fermes de Chebaa occupées. Des salves d'armes de calibre moyen ont également été tirées de façon intermittente à partir des deux postes précités.

Le même jour, à 16 heures, lors de la visite du commandant de la FINUL, le général Claudio Graziano, au poste de Sedana abritant le contingent indien, des journalistes ont approché la frontière avec les fermes de Chebaa occupées pour prendre des photos. Les forces de l'ennemi israélien, en poste à Samaka, dans le périmètre des fermes de Chebaa occupées, ont tiré des salves en l'air, poussant les journalistes à quitter les lieux immédiatement.

Le même jour, entre 16 h 50 et 17 heures, le bruit de plusieurs salves d'armes de petit calibre a été entendu à Labouna, à l'intérieur du territoire palestinien occupé (face à Al-Naqoura). Deux hélicoptères de l'ennemi israélien ont également été aperçus survolant les lieux.

Le même jour, entre 19 h 10 et 19 h 30, quatre hélicoptères de l'ennemi israélien ont survolé le territoire palestinien occupé (face à Ras al-Naqoura).

Le 21 février 2007, à 13 h 10, à Khala Ouarda (face à Aaita ach-Chaab), le bruit d'une explosion a été entendu.

Le même jour, à 12 h 40, le bruit de salves d'armes de moyen calibre a été entendu dans le territoire palestinien occupé (face à Yaroun).

---